|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| LOGONB  4 Allée des 2 Châteaux  77600 Bussy saint Georges  Tél : 01 64 66 04 40  Mail : ce.0770396m@ac-creteil.fr | | PROCES VERBAL  DU CONSEIL D’ECOLE  DU 19 mars 2018 | | |
|  |  | | |  |
| Présents (es): | * Madame SANGOUARD Denise * Madame TRAINA Valérie * Madame LEROY Adeline | | | * Madame SCAGNELLI Pascale * Madame RAVIOT Nathalie * Madame DETONY Charlène |
| IEN ou son représentant : |  | | |  |
| DDEN : |  | | |  |
| Parents élus : | * Madame RODRIGUES Jamila * Madame DIET Carine * Madame BENALI Yasmina | | | * Monsieur DELAVIERE Yannick * FERNANDES Sandrine |
| Le maire ou son représentant : | * Madame BORIES Régine | | |  |
| Conseiller municipal : |  | | |  |
| Autres membres invités : | * Madame LHULLIER Lydie | | |  |
| Absents (es) : | Absents (es) excusée(es) :   * Madame JAROT TYRODE (représentée par Madame BORIES) | | | |
| Présidente de séance :  Madame SCAGNELLI | | | Secrétaire de séance :  Madame LEROY | |
| ORDRE DU JOUR :   * Activités périscolaires * Carte scolaire * Vie de l’école   + Changement de l’outil de travail des enseignants   + Projet numérique 2017/2021 dans les écoles élémentaires   + Point sur les différentes sorties du projet « Paris citoyen » * Informations sur les procédures 1er degré (remontées d’incidents, informations préoccupantes, signalement d’absentéisme, déclaration d’accident) * Projet d’école * Santé et sécurité au travail – Entretien des locaux   + Chauffage   + Ménage * Coopérative, budget (subventions mairie) * Travaux * Date et horaires du prochain conseil d’école | | | | |

Ouverture de la séance : prévue 18h30

# **I – ACTIVITES PERISCOLAIRES**

**♦ Compter rendu de la visite de cantine du 19 janvier 2018**

Madame RODRIGUES indique que le compte rendu a été transmis en mairie.

Aucun problème important n’a été noté, si ce n’est un problème de cartes qui ne fonctionnent pas correctement et qui entraînent une incertitude sur le nombre d’enfants présents dans la salle du centre.

Le jour de cette visite, les animateurs étaient en sous-nombre, la surveillance ne pouvait donc pas être effectuée de façon optimale.

Madame LHULLIER indique que les enfants étant libres d’aller manger quand ils le souhaitaient, il est toujours très difficile de connaître le nombre d’enfants présents sur les différents lieux à un instant T.

Madame LHULIER indique également que le mail du centre de loisirs a changé, suite au changement de prestataire.

L’IFAC a remplacé TELLIGO.

Le marché étant repris à l’identique, le changement ne devrait occasionner aucun changement dans le fonctionnement du centre, sur les pauses méridiennes, pré et postscolaires, ainsi que sur les activités des mercredis et congés scolaires.

Des changements seront peut-être instaurés à la rentrée 2018.

# **II - CARTE SCOLAIRE**

**♦ Effectifs à ce jour :**

128 enfants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP | CE1 | CP/CE2 | CE2/CM1 | CM2 |
| 25 | 26 | 6/19 | 5/23 | 24 |

**♦ Effectifs prévus à ce jour pour la rentrée :**

135 enfants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 31 | 31 | 26 | 24 | 23 |

A noter toutefois :

* Certains élèves de grande section ne sont pas de notre secteur.
* Les déménagements éventuels n’ont pas encore été recensés.
* Les nouveaux arrivants ne sont pas connus.
* Il peut y avoir des demandes de dérogation.

Le seuil de fermeture est à 108, celui d’ouverture à 135.

Il ne devrait donc plus rester de places pour accueillir des enfants qui viendraient habiter le secteur.

# **III – VIE DE L’ECOLE.**

**♦ CHANGEMENT DE L’OUTIL DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS :**

Durant les vacances de Noël, la mairie a installé LIBRE OFFICE sur les ordinateurs de la bibliothèque ainsi que sur ceux de fond de classe.

Cette décision a été unilatérale et l’équipe enseignante n’a pas été consultée.

La mairie reste décisionnaire de ce genre de modifications, nous en convenons.

Mais, qu’en est-il de l’accompagnement au changement d’outil de travail ?

Les enseignantes sont arrivées le lundi 08 janvier, en ne pouvant plus utiliser le travail qu’elles avaient préparé en amont de la rentrée.

Perte de mise en page, incompatibilité de logiciels, méconnaissance de celui qui a été installé …., elles rappellent qu’elles ont affaire à des enfants et qu’en aucun cas, elles ne peuvent se permettre de perdre du temps à remettre en page un document au moment de l’utiliser.

Certaines pièces jointes de mail ne peuvent être ouvertes, certaines autres ne peuvent être envoyées au bon format !!

Madame BORIES indique qu’elle n’a pas de solutions à proposer et que ce mécontentement sera remonté en mairie.

Les parents d’élèves soulignent qu’il y aurait dû y avoir un accompagnement au changement d’outil de travail.

**♦ PROJET NUMERIQUE 2017/2021 DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES :**

Il est prévu une dotation informatique dans toutes les écoles sur 3 ans.

Des chariots mobiles seront fournis dans toutes les écoles, un ordinateur de fond de classe, des TNI seront installés dans chaque salle de classe.

**♦ Liaisons inter-cycles :**

* **GS - CP :**

Les enseignantes de CP et de GS n’ont pas encore arrêté de date pour procéder aux échanges.

Des olympiades seront organisées, comme chaque année, courant juin.

* **CM2 – 6ème :**

Les CM2 iront au collège pour suivre des cours d’Anglais, de SVT, de physique, de technologie, de maths et d’Allemand.

La classe de CE2/CM1 bénéficiera cette année de l’intervention de Monsieur Sarafian, professeur d’Allemand.

* **Classe transplantée des CM2**

La maîtresse de CM2 ne souhaitant pas partir, la mairie prévoit un budget de 130€ par élève de CM2 pour les Violennes (et pas un budget pour une classe transplantée).

Cette année un projet « Paris citoyen » a été mis en place. Lors de chaque sortie des CM2, une autre classe se joint à eux afin d’optimiser les cars.

**♦ POINT SUR LES SORTIES DU PROJET « Paris citoyen » :**

* 23 novembre 2017 CM2 : Les chefs d’œuvres du Louvre

CP : Louvre Arts premiers

* 28 novembre 2017 CM2 : Ile de la Cité Notre Dame

CE2/CM1 : Enquête à Lutèce

* 29 janvier 2018 CM2 : Marais voyage au Moyen Age… et après

CE2 : Dieux et Héros de la mythologie au Louvre

* 13 février 2018 CM2 : Panthéon, sur la trace des grands hommes

CE1 : Rallye au Luxembourg

* 19 mars 2018 CM2 : Napoléon aux Invalides

CE2/CM1 : Chevaliers aux Invalides

* 30mars 2018 CM2 : 1ère guerre mondiale aux Invalides

CP/CE2 : Musée d’Orsay

* 18 mai 2018 CM2 : seconde guerre mondiale aux Invalides

CE1 : Musée Rodin

* 31 mai 2018  CM2 : La Révolution à la Conciergerie
* 11 juin 2018 CM2 : Quartier de Beaubourg les Halles

CP : Musée du centre Pompidou

* 26 juin 2018 Toute l’école : Versailles CP, CE1 et CE2 rallye dans les jardins

CM1, CM2 le château

* 03 mai 2018 CM2 : l’Assemblée Nationale

**♦ E.P.S. :**

Les CM2 auront un cycle piscine du 29/03/2018 au 07/06/2018, le jeudi matin.

Le créneau avec éducateur sportif qui leur était attribué le mardi après-midi reviendra au CP.

En ce qui concerne la participation au cross des écoles, seule la classe de CM2 est inscrite.

Madame BENALI demande pourquoi une seule classe, les enseignantes répondent que c’est leur choix de ne pas y participer cette année et que cela ne remet en aucun cas en cause le travail des personnes organisatrices.

**♦ INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE :**

Madame BOUSSETA Catherine, de la police municipale, est intervenue ou interviendra dans toutes les classes de l’école afin de former les élèves à l’Attestation de Première Education à la Route (APER).

**♦ Le service culturel de la ville de Bussy :**

Nos candidatures ont été retenues pour :

* Le prix littéraire avec la médiathèque (CM2).
* La BD avec la médiathèque (CE1) courant juin 2018
* Un rallye patrimoine (CM2) pour lequel il faudra rappeler le service concerné.

**♦ FETE DE L’ECOLE :**

Les parents d’élèves AAPE indiquent que la kermesse qu’ils organisent, sur le groupe scolaire, aura lieu le samedi 16 juin de 10h00 à 13h00 (à confirmer). La vente de tickets de tombola remporte un succès inattendu.

Les enseignantes de l’école maternelle prépareront un spectacle, celles d’élémentaire feront acte de présence.

# **IV – Informations sur les procédures du 1er degré.**

L’école a effectué 3 remontées d’incident et 4 informations préoccupantes depuis le début de l’année scolaire.

2 signalements pour absentéisme ont été effectués (un au CM1)

Une déclaration d’accident a été rédigée.

# **V – PROJET D’ECOLE.**

Le nouveau projet d’école est en cours de rédaction, il comportera notamment un axe sur le « vivre ensemble » et le climat scolaire.

# **VI – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.**

**♦ PPMS :**

L’exercice de « mise en sureté » a été réalisé le 05 décembre dans l’école selon un scénario fourni par l’Inspection Académique.

Les élèves, à partir du CE2 ne prennent pas ces exercices au sérieux et ne respectent pas les consignes de calme et de silence !!!

Les enseignantes suggèrent de procéder à ce type d’exercice sans prévenir ni les élèves, ni leurs parents mais se posent la question de savoir si ces derniers seront prêts à l’accepter.

Les parents d’élèves présents indiquent que pour la sécurité des élèves il ne devrait pas y avoir de problèmes en procédant à un « debrief » dans la foulée.

**♦ DUERP :**

Le DUERP a été actualisé.

Il n’y a pas eu de nouvelles fiches de rédigées.

**♦ SECURITE:**

* **Evacuation incendie :**

Le second exercice de l’année se déroulera courant mars, avant les vacances de printemps.

**♦ En cas d’accident :**

* **Organisation des soins :**

Chaque jour une enseignante est « infirmière » et soigne les blessures éventuelles (coussin de gel, désinfection, pansements)

* **Urgences :**

Comme spécifié dans le règlement, e**n cas d’accident pendant le temps scolaire, la procédure en vigueur est d’appeler le 15, puis les parents.** Le personnel d’éducation peut être amené à confier l’élève à un service d’urgence. Les parents sont prévenus selon les indications fournies sur la fiche d’urgence et de renseignements remplie en début d’année.

**♦ PREVENTION:**

* **Barrières devant l’école**

Les enseignantes rappellent, comme l’année dernière, qu’elles ont été installées pour protéger les enfants des dangers de la rue.

Il serait donc souhaitable que les parents ne laissent pas leurs enfants les franchir (que ce soit entre, à travers ou par-dessus).

**VI - SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL :**

**♦ MENAGE :**

L’école n’est pas propre, l’école ne sent pas bon.

Madame SCAGNELLI demande si les toilettes des élèves, côté élémentaire, sont toujours nettoyées en début d’après-midi.

Madame BORIES indique qu’elle va demander au service concerné d’apporter une réponse.

# **VIII – COOPERATIVE**

Compte tenu d’une part des fonds récoltés (bénéfices chocolats, photos) et de la subvention versée par la mairie, la coopérative dispose à ce jour d’une somme suffisante pour financer le hors budget du projet « Paris citoyen » ainsi que la sortie à l’Assemblée Nationale.

L’équipe enseignante remercie l’association de parents d’élèves (AAPE) pour le don fait à l’école, suite à la collecte et à la vente de jouets.

Madame RODRIGUES informe le conseil que quelques parents ont été déçus par la présentation de la pochette photo de cette année, ainsi que par sa qualité.

Madame SCAGNELLI demande s’il est possible que la mairie accepte plus rapidement les devis de Paris d’enfants. Elle doit, afin de confirmer chaque réservation, verser un acompte. Une somme très importante (environ 1 500 €) est actuellement « sortie » des comptes de l’ADEPB pour cela.

Madame BORIES répond que la comptabilité des collectivités territoriale ne permet que de payer sur facture, et ne peut en aucun cas verser d’acompte.

Madame RODRIGUES indique qu’une plateforme de facturation appelée « CHORUS » pourrait permettre ce fonctionnement.

# **IX – TRAVAUX**

* **Travaux :**
* **Demandés depuis la rentrée (voire l’année dernière):**

La remise en place du store de la classe 3 qui est inutilisable puisqu’au sol depuis le mois d’octobre. Ceci pose un problème de sécurité quotidien (élève qui risque de se prendre les pieds dedans) ainsi qu’en cas de confinement.

Madame BORIES ne peut fournir aucune date pour ces travaux et indique qu’ils font partie d’un lot.

La réparation ou le remplacement des « anti pince doigts » sur les deux portes du hall d’entrée.

Madame BORIES indique que les services techniques sont en attente du matériel en magasin.

Serrure du portillon qui est inutilisable en cas de gel et interdit l’évacuation des élèves en cas de besoin. Ce portillon étant la voie de sortie pour la classe 1 en cas d’urgence.

* **Nouvelles demandes :**

Nous avons eu des problèmes de chauffage au retour des vacances de Noël, la trame chauffante ne fonctionne plus. Les radiateurs qui devraient servir d’appoint sont au maximum tout le temps ! Ils sont brulants et nous avons peur qu’un enfant ne se blesse en les touchant.

Madame BORIES indique que le système est obsolète, que tout est à changer et qu’elle ne dispose d’aucune information supplémentaire.

# **X – AUTRE**

Madame BORIES, à la demande de Madame JAROT TYRODE, précise que dans le CR du 06/11/2017

au chapitre IX TRAVAUX, point 3 « la direction des services techniques n’avait pas changée, qu’il s’agissait du départ de quelques agents ».

Madame SCAGNELLI indique que cette rectification avait été effectuée avant diffusion.

La séance est levée à  20h00

Le prochain conseil d’école est fixé au 18 juin 2018, 18h30.

La directrice, La secrétaire,

Pascale SCAGNELLI Adeline LEROY